

Bruxelles, le 4 juillet 1984.

Note BIOCOM (84) 254 aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

432

REUNION DE LA COMMISSION DES 3 et 4 JUILLET 1984

La Commission s'est reunie hier et poursuit ses travaux aujourd'hui dans une session qui est principalement consacree aux suites du Conseil Europeen de Fontainebleau. Une reunion avec la Presidence irlandaise (le Ministre des Affaires Etrangeres Peter Barry) est prevue pour ce soir a 19h.

Preferences generalisees

Dans sa reunion d'hier soir, la Commission a adopte ses propositions au Conseil concernant le regime 1985 des preferences generalisees. Elle propose d'augmenter, en 85, de 4,7 % les possibilites d'importations preferentielles en provenance des pays en voie de developpement. Pour plus de details, voir P-51.

Elargissement Espagne

La Commission a etabli les orientations d'une communication qu'elle fera au Conseil concernant le regime pour l'huile d'olive pendant la periode transitoire d'adhesion de l'Espagne. Elle proposera que l'Espagne s'aligne progressivement, pendant une periode transitoire de 10 ans, sur l'organisation commune des marches communautaires dans ce secteur et applique donc, a la fin de cette periode, tous les instruments prevus actuellement par le regime communautaire.

A SUIVRE.
Amities,
Klaus van der Pas. Comeur 12h30////

Bruxelles, le 5 juillet 1984.

Note BIOCOM (84) 254 (suite et fin) aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

RESSOURCES PROPRES

La Commission a adopte hier une proposition modifiee, selon l'art. 201, concernant les ressources propres pour mettre en oeuvre les decisions prises par le Conseil Europeen de Fontainebleau.

Cette proposition reprend :

- le chiffre de 1,4 % comme plafond pour les contributions TVA
- la correction britannique (0,66 % de leur ecart budgetaire) a partir de 1985 avec effet en 1986
- la correction de la contribution allemande au financement de cette correction britannique
- la reduction forfaitaire de la part TVA du Royaume-Uni de 1 milliard d'Ecus, a executer en 85.

La Commission insiste sur une adoption et ratification rapides de cette decision et sur son entree en vigueur le 1er octobre 1985. Cette date doit etre respectee si l'on veut financer les besoins budgetaires en 85 et mettre en oeuvre la compensation forfaitaire pour le Royaume-Uni.

BUDGET 84

La Commission a egalement adopte, sous reserve d'une derniere mise au point, l'avant-projet de budget rectificatif et supplementaire 1/84. Avec cet avant-projet, elle confirme en fait son orientation du 17 avril 84. La somme des besoins supplementaires, estimee a cette date a 2.333 millions d'Ecus, sera corrigee legerement a la baisse, compte-tenu d'une revision du taux de change Ecu/dollar actualise sur base des tendances les plus recentes. (Le nouveau montant precis fait encore l'objet de la mise au point).

La Commission a aussi modifie sa proposition concernant la couverture des besoins supplementaires pour 84. Elle prevoit le financement par des avances, sans interet, sur les nouvelles ressources propres.

COMPENSATION AGRICULTURE ALLEMANDE

La Commission a adopte une proposition au Conseil portant derogation a la 6e directive TVA afin de permettre l'octroi d'aides a certains agriculteurs en compensation du demantelement des montants compensatoires monetaires appliques a certains produits agricoles. (Cette derogation est necessaire pour permettre l'utilisation du systeme TVA pour le paiement des aides nationales aux agriculteurs allemands suite au demantelement des montants compensatoires monetaires). En vertu de l'article 100 du Traite, le Parlement europeen et le Comite Economique et Social doivent etre consultes.

RENCONTRE AVEC LA PRESIDENCE IRLANDAISE

La Commission a reçu, hier soir, le Ministre des Affaires Etrangères irlandais, M. Peter Barry. On a fait le point des multiples dossiers qui devront être traités pendant les prochains six mois. Les priorités retenues, dans les conclusions du Président Thorn et du Président du Conseil, ont porté sur une solution aux problèmes budgétaires, l'élargissement, la négociation CEE-ACP, le marché intérieur, les nouvelles politiques et les relations avec le nouveau Parlement européen.

Amitiés,

le 1^{er} Pas ////

61